

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2026/67

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 29

Suppléants votants : 00

Procurations : 06

Votants : 35

Pour : 35

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Châlus, sous la présidence de M. BREZAUDY Alain, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 4 mai 2026

TITULAIRES PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme CATTOOR Elodie, M. ROULAUD Éric (procuration de M. BONNAT Christian), M. GATARD Ludovic, Mme LAMARGOT Sandrine, M. DEVARISSIAS Philippe (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. TESSIER Anthony, M. CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, M. DUFOURNEAU Gaël, Mme. BRUNEAU Karine, M. CHAREIX Guillaume, M. LATOUR Nicolas, Mme MASSY Valérie (procuration de Mme LAPLAUD Catherine), M. MOURNETAS Yannick, M. DÉTRÉ Adrien, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LACOTE Bernadette, M. FAURE Éric, M. BARRY Jacques, Mme BRUZAT Pauline, M. DOGNON Jean-Bernard, M. DARGENTOLLE Georges, Mme JEANJON Christine, M. DELOMENIE Bernard (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. EVRARD Julien (procuration de M. DE JESUS Nicolas).

SUPPLEANTS PRESENTS : Mme LACOURARIE Bernadette, Mme REBEIX Catherine

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, M. BONNAT Christian, Mme LAPLAUD Catherine, M. MARCELLAUD Didier, M. DE JESUS Nicolas.

SECRETAIRE : M. DELOMENIE Bernard

Objet : Vente de foncier constructible à vocation économique situé dans la Zone d'activité économique (ZAE) Les Gannes, à Nexon, en vue de l'implantation d'une activité de marbrerie.

Exposé :

Par courrier du 15 janvier 2026, le dirigeant de la SAS *Maison Carreau - Le Choix funéraire*, a fait connaître son projet de développement de son activité de marbrerie. A ce titre, il sollicite l'acquisition au prix de 6 €/m² d'un terrain appartenant à la communauté de communes situé sur une partie des parcelles cadastrées ZL 0065 et ZL 0070, classées UX au PLUI (constructible à vocation économique) dans la zone d'activités économique (ZAE) Les Gannes à Nexon (14 et 16 rue Jacqueline Auriol).

Par délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Pays de Nexon en date du 30 septembre 2016, avait été fixé un prix de vente de terrain pour l'ensemble de la zone d'activité des Gannes de 9€/m².

Toutefois compte tenu de la faible attractivité de ce secteur situé en arrière de zone, peu visible depuis la RD17, et de l'évaluation du service des Domaines, en date du 24 novembre 2025 à 4.50€/m², il est proposé d'autoriser la cession du terrain d'une surface maximale de 2 000 m² au tarif de 6 € m².

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **autorise** la vente du terrain d'une surface maximale de 2 000 m² situé sur une partie des parcelles cadastrées ZL 0065 et ZL 0070 sur la ZAE Les Gannes à Nexon au tarif de 6 € par mètre carré à la SAS *Maison Carreau - Le Choix funéraire*.
- **dit** que la parcelle fera l'objet d'un bornage parcellaire pour qui est à la charge de l'acquéreur,
- **dit** que les frais d'actes et de notaire sont à la charge de l'acquéreur
- **autorise** le président à effectuer les démarches nécessaires et à signer l'acte de vente des dites parcelles.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20260511-D2026-67-DE
Date de réception préfecture : 13/05/2026

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 11 mai 2026

Le Président,
Alain BREZAUDY

